Liberté . Égalité . Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
(téléphone 03.44.06.50.00)

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
COMMUNE DE FROCOURT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 13 août 2013, il est ordonné une enquête publique en vue de statuer sur la demande présentée par la société BRIQUETERIE D'ALLONNE qui sollicite l'autorisation d'exploiter une carrière d'argile sur le territoire de la commune de Frocourt.

Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative à la demande d'autorisation.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Toute information peut être demandée auprès de MM. Christophe et Vincent DEWULF, cogérants de la société BRIQUETERIE D'ALLONNE, dont le siège social est situé 5, ancienne route de Paris à Allonne (60000), ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement.

L'enquête se déroulera du mardi 24 septembre 2013 au vendredi 25 octobre 2013 inclus.

Durant cette période, le dossier comprenant la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et les plans des lieux concernant le site, restera déposé à la mairie de Frocourt, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.

Le dossier, les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site Internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Le public pourra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Frocourt et/ou adresser toute correspondance au commissaire enquêteur, M. Michel Marseille, ingénieur en retraite, suppléé le cas échéant par M. Jacques Bertin, ingénieur spécialisé en retraite.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Frocourt, aux jours et heures suivants :

- mardi 24 septembre 2013 de 15 heures à 18 heures
- samedi 5 octobre 2013 de 9 heures à 12 heures
- mercredi 16 octobre 2013 de 15 heures à 18 heures
- mardi 22 octobre 2013 de 16 heures à 19 heures
- vendredi 25 octobre 2013 de 9 heures à 12 heures

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement et à la mairie de Frocourt, ainsi que sur le site Internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).